

Formulaire de demande PASS' DÉCHETS

Pour obtenir votre badge d'accès aux déchèteries du SMAV, retournez ce formulaire complété, ainsi que les pièces demandées :

- Soit par mail à M. Emmanuel DESAILLY - e.desailly@smav62.fr
ou à Mme Charline RONNELLE - c.ronnelle@smav62.fr -
- Soit à déposer au SMAV, 11 rue Volta, 62217 Tilloy-Lès-Mofflaines.

5 DÉCHÈTERIES AUTORISÉES :

Aubigny-en-Artois / Bapaume / Avesnes-le-Comte / Rivière / Saint-Laurent-Blangy

MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE EN MAJUSCULE

Raison sociale* _____

Nom de l'enseigne* _____

Siret* _____ Code APE* _____

Civilité demandeur

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Non généré

Nom _____

Prénom _____

Fonction du demandeur _____

Courriel* _____

Téléphone* _____

Civilité contact comptabilité*

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Non généré

Nom _____

Prénom _____

Fonction du demandeur _____

Courriel* _____

Téléphone* _____

Civilité contact supplémentaire, précisez _____

Nom _____

Prénom _____

Fonction du demandeur _____

Courriel _____

Téléphone _____

Adresse de l'enseigne* _____

Complément adresse _____

Immeuble _____ Etage _____ Appartement _____

Code postal* _____ Commune* _____

Tous les champs ayant un astérisque* sont obligatoires.

Page 1/2

Adresse de facturation (si différente) _____
 Complément adresse _____
 Immeuble _____ Etage _____ Appartement _____
 Code postal* _____ Commune* _____

Motif de la demande*

- ☐ Demande initiale ☐ Badge perdu ou volé (10€ vous seront facturés)
☐ Badge défectueux, préciser le numéro du badge _____
☐ Réactivation du badge perdu-retrouvé, préciser le numéro du badge _____

Forfait du contrat

Le contrat permet d'accéder aux 4 déchèteries. **4 badges maximum sont autorisés.**

- ☐ 40 passages = 400 € ☐ 200 passages = 2 000 €

Un passage correspond à 0,5m³ (10€ le passage). Les dépôts journaliers ne peuvent donc excéder 8m³.

Les badges sont à retirer dans le bâtiment situé en face de la déchèterie : rue Kastler, ZA des 3 Fontaines à Saint-Laurent-Blangy.

Pièces à joindre au formulaire

- Extrait KBIS ou à défaut Certificat d'Inscription au Répertoire SIRENE de moins de 3 mois*
- RIB sous format IBAN*
- Copie d'une pièce d'identité du demandeur*
- Pour le remplacement d'un badge perdu/volé, facturation de 10€
- Pour toute demande de badge supplémentaire, facturation de 10€ l'unité

Responsabilité

- 4 badges maximum pourront être délivrés
- En cas de perte ou de vol ainsi que de carte défectueuse, un nouveau dossier sera à compléter
- Tout changement en lien avec la structure (nom de la société - raison sociale - adresse - etc.) doit être immédiatement communiqué

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement, contactez par mail M. Emmanuel DESAILLY - e.desailly@smav62.fr -
 ou Mme Charline RONNELLE - c.ronnelle@smav62.fr -

- ☐ Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « Lu et approuvé » :

**** Le SMAV se réserve le droit de désactiver le badge si pour tout changement de coordonnées constaté et non déclaré**

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment demander à exercer ce droit en nous adressant un courrier à l'adresse suivante : Syndicat Mixte Artois Valorisation - 11 rue Volta - 62217 Tilloy les Mofflaines ou par courriel, à l'adresse : contact@smav62.fr.